

# Les réseaux se nouent autour du Forum

La deuxième édition du Forum économique du Nord vaudois a atteint ses buts, dans une salle de La Marive, à Yverdon, qu'a accueilli plus de 420 participants. Le rendez-vous est désormais incontournable pour une région en pleine expansion.

Le Nord vaudois méritait un symposium de niveau pour son environnement économique en pleine expansion. Les 260 visiteurs de l'édition 2006 ont probablement, de par leur satisfaction, généré un vif intérêt pour celle de 2007. Car ce ne sont pas moins de 420 participants qui ont assisté, vendredi à la Marive, au deuxième Forum économique du Nord vaudois. Cédric Borboën, président-fondateur, se montrait satisfait d'y avoir apporté de nombreuses améliorations, notamment grâce à l'implication d'un groupe de travail.

Ce comité, composé de professionnels de divers secteurs, a généré de nombreuses suggestions permettant de répondre aux attentes d'un public exigeant, provenant d'horizons multiples. Les participants se profilaient d'ailleurs de manière complémentaire, entre les acteurs économiques du Nord vaudois, ceux d'autres régions travaillant avec ces derniers, et d'autres, encore, à la recherche d'opportunités d'affaires et de partenariats.

La manifestation, introduite par Rémy Jaquier, syndic d'Yverdon-



Le débat en fin de matinée vendredi a permis de mettre en perspective de nombreux aspects, notamment sur le rôle de l'Etat. Le conseiller d'Etat Pascal Broulis a ainsi rappelé qu'en matière d'impôt, le Canton ne négocie pas, mais qu'il reste ouvert au dialogue.

les-Bains, se devait de répondre aux aspirations de chacun; informations professionnelles, débats, nombreuses possibilités de réseautage (networking) lors des pauses et du déjeuner, formation et développement personnel étaient au programme.

Sous le titre «Création, vie et transmission d'une entreprise», Gla-

dys Laffely Maillard, consultante en fiscalité et prévoyance, et Pascal Favre, juriste et directeur de la Fiduciaire M. Favre SA, ont expliqué de manière très pointue l'implication de la forme juridique sur la fiscalité d'une entreprise. Quel que soit le choix effectué par l'entrepreneur, il doit en connaître les conséquences lors des différentes phases évoluti-

ves de sa société. Les trois formes juridiques usuelles dans notre pays (société anonyme, raison sociale individuelle ou société à responsabilité limitée) sont soumises à des règlements distincts, en termes de responsabilité, de prévoyance, de transfert ou partage (donation, succession ou divorce).

Même si l'aspect fiscal n'est pas une fin en soi, le choix d'une forme juridique doit être fait en connaissance de cause, selon les probabilités d'évolution. Ces considérations ont ouvert un débat permettant un éclairage politique, juridique et financier grâce à la présence de Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat vaudois et chef du Département des finances, de Vincent Doussé, professeur HEIG-VD, Jean Plé, président de Symbios SA et Me Eric Kaltner, docteur en droit et avocat. La réussite de cette édition 2007 permet d'augurer d'un forum prometteur déjà agendé pour le 5 septembre 2008, et dont le thème sera «Contrainte & maîtrise du temps, un défi permanent».

DOMINIQUE FAESCH ■



Pascal Favre (photo) et Gladys Leffely Maillard ont expliqué l'importance de la forme juridique sur la fiscalité des entreprises.

Pazzi



Cédric Borboën, président-fondateur du Forum économique, ne peut tirer qu'un bilan très positif de cette 2e édition.

Pazzi

## Passionnante conférence de Bertrand Picard

### Piloter une entreprise comme un ballon

L'après-midi a permis une double évocation, grâce à la très intéressante conférence du Dr Bertrand Picard. Orateur hors pair, il proposait de sortir des sentiers battus par une réflexion sur la conduite d'entreprise basée sur l'adaptation intelligente à l'inconnu: «Piloter son entreprise comme un ballon», en référence à ses expériences passionnantes en tant qu'aérostier. Selon une étude américaine, relatée par lui, 80% des événements professionnels sont incontrôlables, raison pour laquelle le savoir-faire acquis ne suffit plus face à l'inconnu, et qu'il faut développer des attitudes positives et apprenantes. Bertrand Picard a aussi démontré qu'il peut y avoir une synergie gagnante entre deux partenaires totalement différents, dès le moment où chacun accepte d'apprendre de l'expérience de l'autre, afin de créer une expérience globale, supérieure et utile à la résolution de problèmes complexes et nouveaux.

